Assurances du Marais

COURTIER EN ASSURANCES

DÉCLARER UN SINISTRE

Pour un traitement rapide et efficace de votre dossier,
merci de nous fournir les informations suivantes :

DATE ET HEURE DU SINISTRE

La date et l'heure exactes de l'événement.

DESCRIPTION DES DOMMAGES

Une description détaillée des dommages subis.

CIRCONSTANCES DE L'ÉVÉNEMENT

Expliquez comment et pourquoi le sinistre est survenu.

IDENTITÉ DES PERSONNES IMPLIQUÉES

Assuré, tiers, témoins : noms, coordonnées et rôles.

TÉMOINS ET COORDONNÉES

Toute personne ayant assisté à l'événement.

PHOTOS, PREUVES ET DOCUMENTS

Photos, vidéos ou tout autre document pertinent.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Constat amiable (auto) si applicable
- Déclaration DDE / dégâts des eaux si applicable
- Rapports, factures, devis ou tout autre document utile

CES INFORMATIONS SONT À TRANSMETTRE PAR MAIL À :

contact@assurancesdumarais.com

NOTRE ENGAGEMENT À VOS CÔTÉS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Nous sommes là pour vous.

RÉACTIVITÉ RAPIDITÉ
Notre équipe vous répond au plus vite.

EXPERTISE CONFIANCE
Conseils personnalisés et solutions adaptées.

CONFIDENTIALITÉ SÉCURITÉ
Vos informations sont protégées.